

COPIE

CENTRALE NATIONALE DU VETEMENT & PARTIES SIMILAIRES
SECTION DE BRUXELLES

Bruxelles, le 3 novembre 1927 .

Camarade Jean Van den Steen
à Schaerbeek .

Branche: Administration
X 21.639

Cher Camarade,

Notre Comité de Secours, en sa séance du 30 octobre écoulé, a pris connaissance de l'accident dont a été victime un de vos enfants.

En cette circonstance douloureuse, notre Comité de Secours tient à vous manifester toute sa sympathie et il prend une large part dans cette nouvelle souffrance qui vous frappe.

La consternation des Membres du Comité de Secours est d'autant plus grande que vous paraissiez être- si nous étions fatalistes- poursuivi par un noir destin.

Non seulement, le Patronat vous frappe très souvent en votre personne en vous privant de travail; mais, voilà qu'un accident blesse un de vos chers enfants.

Unanimement, nous formons les meilleurs voeux pour que cet accident n'aie aucune suite grave et qu'il soit, au plus tôt, un mauvais souvenir.

Dans cette attente, nous vous présentons, Cher Camarade, nos bien cordiales salutations.

Au nom du Comité de Secours:
Le secrétaire-trésorier,